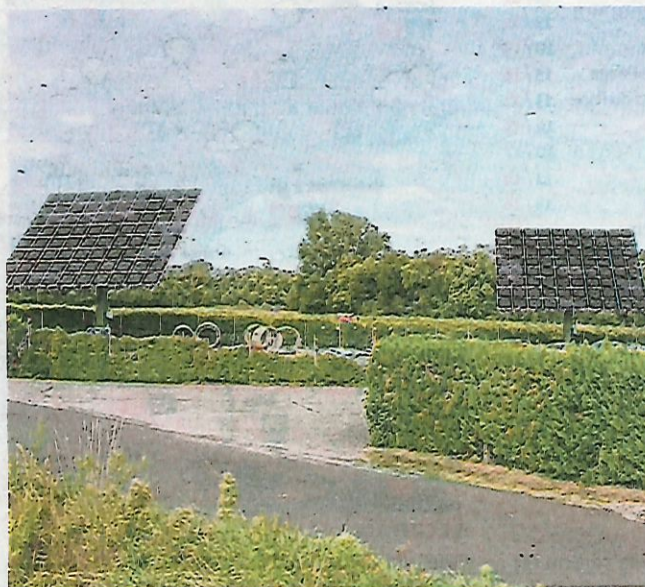


Du soleil pour ne pas faire flamber des factures d'eau

Dans la Drôme des collines sur la commune de Chavannes, quatre trackers solaires ont fait leur apparition au cœur du périmètre des Eaux de la Veauce couvrant 175 km². C'est une première en France pour ce genre d'infrastructures.

Dix-neuf communes ont choisi de confier la gestion de leur eau potable à ce syndicat mixte situé dans la zone des Marais. Les plus anciens habitants se souviennent avoir porté des cuissardes pour s'y aventurer car le lieu était connu pour ses dangereux sables mouvants. Aujourd'hui, il est le centre de toutes les attentions avec sa plus grande zone humide du département de la Drôme et son service de distribution d'eau.

Lorsque le coût de l'énergie a pris son envol, il y a deux ans, les élus locaux se sont interrogés pour trouver une alternative pour faire diminuer une ligne budgétaire impactant le prix du mètre cube. L'éolien a été un temps envisagé mais le soleil, plus présent que le vent, s'est vite im-



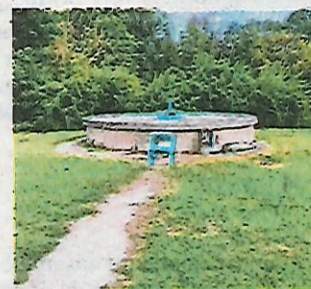
Le meilleur cycle eau/énergie a été calculé pour optimiser l'énergie solaire et les agents de maintenance adaptent aussi les programmes en fonction de la météo. Photo Le DL/Bernard Bret

posé. Quatre immenses panneaux solaires de 117m² chacun ont donc été dressés dans ce paysage bucolique pour un investissement de 250 000 €. Pour les agents de maintenance en veille 24h/24 pour surveiller les niveaux d'alimentation; il a fallu changer de stratégie. Avant le

photovoltaïque, ils déclenchaient les pompes la nuit pour remplir à moindres coûts.

L'effet "tournesol"

Cela ne suffisait d'ailleurs pas en été où la consommation d'eau est plus importan-



te. Désormais, l'effet "tournesol" des trackers qui suivent le soleil apporte de l'énergie de manière plus régulière. Un atout important qui évite aussi une stagnation d'eau dans le réseau toujours propice à la prolifération des bactéries.

Le jeu en valait la chandelle puisqu'après une première

Les Eaux de la Veauce De 1949 à nos jours

Le premier forage réalisé dans le quartier des Marais date de 1949. Sept premières communes ont alors demandé au Génie Rural de dresser un projet sommaire d'adduction d'eau potable. André Bossanne fut le président fondateur du Syndicat dénommé Veauce-Isère. En 1958-59, une station de pompage est créée et en 1960 les premiers abonnés sont desservis à Clérieux et Chanos-Curson. En 2017, à la suite d'une fusion avec le Syndicat intercommunal La Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère et Glun, la structure prend le nom de Syndicat Eaux de la Veauce.

année d'exploitation le prévisionnel d'autoconsommation qui était estimé à 53 % a atteint 60 %. Si les années à venir sont aussi positives, l'amortissement de l'investissement prévu sur dix ans pourrait être réduit à sept ou huit années.

● Bernard Bret